



## COMMUNE DE LACONNEX

### Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 juin 2020

---

Présents :       Hubert DETHURENS, maire  
                  Thierry ARN, adjoint  
                  Jean-Pierre GANTNER, adjoint

Jean-Luc BAUR, Samantha BAVAUD BOCION, Christian BOVIER, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marie DUCRET GAUTHEY, Marc DUPRAZ, Rémi FOUCHAULT, Stéphane GROBETY, Catherine LACHAT, Laurent ZIMMERMANN

#### Ordre du jour

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020
  2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du maire
  3. Nomination des diverses commissions
- 

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et accueille avec plaisir les élus de la législature 2020-2025 pour cette première séance. Il salue en outre la présence d'invités, conseillers sortants, et du public.

#### 1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020

Le maire donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant l'élection des conseils municipaux des communes du Canton de Genève.

#### 2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du maire

Avant de passer à la prestation de serment, le maire souhaite exprimer, au nom de l'exécutif communal, ses félicitations aux élus qui s'engagent à servir leur commune, et cela n'est pas toujours facile. En effet, la commune représente la plus petite entité politique de notre pays, mais c'est aussi celle qui est au plus près des citoyens et qui se préoccupe de tous les domaines, petits et grands. Cette proximité peut parfois être délicate dans les rapports avec les administrés. De même, au sein du conseil municipal, il est nécessaire de savoir accepter d'être minorisé lors d'une décision.



Le maire demande à l'audience de se lever et prononce la formule du serment « *Je jure ou je promets solennellement : d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.* »

A l'appel de son nom, chaque conseillère et chaque conseiller lève la main droite et prononce les mots : « *Je le jure* » ou « *Je le promets* ».

Il est pris acte de cette prestation de serment.

### 3. Nomination des diverses commissions

Un tirage au sort est effectué pour définir l'ordre dans lequel les conseillers pourront indiquer leurs souhaits personnels.

Les commissions pour la législature 2020-2025 sont constituées comme suit :

#### **Finance**

Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Stéphane Grobety et Laurent Zimmermann.

Exécutif en charge : Hubert Dethurens

#### **Bâtiments et sécurité civile**

Jean-Luc Baur, Marc Dupraz, Rémi Fouchault, Stéphane Grobety et Laurent Zimmermann.

Exécutif en charge : Thierry Arn

#### **Ecole et petite enfance**

Samantha Bavaud Bocion, Marie Ducret Gauthey, Stéphane Grobety, Catherine Lachat et Laurent Zimmermann.

Exécutif en charge : Thierry Arn

#### **Sports, culture et loisirs**

Maxime Dethurens, Marc Dupraz, Rémi Fouchault, Catherine Lachat et Laurent Zimmermann.

Exécutif en charge : Thierry Arn

#### **Routes, trafic et assainissement**

Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Andreea Capitanescu Benetti, Marc Dupraz et Rémi Fouchault.

Exécutif en charge : Jean-Pierre Gantner

#### **Action sociale et jeunesse**

Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey et Catherine Lachat.

Exécutif en charge : Jean-Pierre Gantner



**Protection de l'environnement, aménagement du territoire et déchets**

Samantha Bavaud Bocion, Christian Bovier, Maxime Dethurens, Marie Ducret  
Gauthey et Stéphane Grobety.

Exécutif en charge : Jean-Pierre Gantner

Le maire invite les commissions à nommer un/e président/e parmi leurs  
membres respectifs.

La séance est levée.

Catherine Koumrouyan  
Secrétaire communale